



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



Comment attirer des professionnels de santé sur un territoire ?



► **Un réseau d'expériences innovantes
pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain**

janvier 2018 - revu 2022

Quelle que soit leur situation géographique ou leur facteur d'attractivité, de nombreuses collectivités rurales, littorales ou péri-urbaines peinent à conserver une offre de santé répondant aux attentes de leurs populations. Face à cette situation, de nombreux élus ont décidé de prendre le dossier à bras le corps et d'échanger avec les professionnels de santé pour trouver des solutions nouvelles. Toutes visent à les rassembler en un même lieu. La dimension du projet est tantôt communale ou supra-communale. Les montages sont variés mais passent le plus souvent par une opération mixte, où la collectivité investit pour tout ou partie dans les locaux, reloués ensuite aux professionnels.

À travers six retours d'expériences, ce document a pour objectif de montrer comment des communes ont opéré pour conserver ou développer une offre de santé sur leur territoire.

► Des projets pilotés par les professionnels de santé avec le soutien de la commune

C'est le cas idéal : celui où les professionnels de santé sont prêts à investir dans leurs locaux. La municipalité joue dans un premier temps un rôle d'entremetteuse, pour mettre en lien les professionnels de santé les uns avec les autres et les aider à définir un projet commun. Dans un deuxième temps, elle est susceptible d'intervenir dans la gestion du foncier qui accueillera le futur cabinet médical ou maison de santé, afin d'en assurer la centralité.

Hédé-Bazouges (35), 2 050 hab : Construite en cœur de bourg, sur un terrain négocié par la municipalité, la Maison de santé et de l'environnement a été portée financièrement par les médecins, à travers une SCI. Une des particularités du projet réside également dans la qualité du bâtiment réalisé : passif du point de vue thermique, il a été construit avec des matériaux écologiques et sains. p.4

Baulon (35), 2 200 hab : avertie du prochain départ à la retraite de son médecin, la municipalité a mobilisé les professionnels de santé présents sur la commune pour réfléchir à un nouveau projet. Il en résulte la création d'un nouveau pôle médical, porté financièrement par le pharmacien avec un soutien de la commune à la fois en termes de gestion du foncier et d'aide financière à l'installation des médecins. p.6

► Des projets pilotés par la commune en partenariat avec les professionnels de santé

Dans ce cas, la municipalité prend les rênes du projet : une fois qu'elle a réuni les professionnels de santé pour envisager un projet commun, elle porte l'investissement et loue ensuite les cellules. Elle prend donc un risque financier, puisqu'elle n'a pas toujours la certitude que les cellules seront effectivement louées une fois le projet terminé. Cela l'amène à s'impliquer très fortement dans la recherche de médecins : nombreux rendez-vous, « speed dating », vidéos et panneaux pour tenter de créer le « buzz » dans les médias....Parfois, le projet est porté en lien avec un opérateur social, dans le cadre d'un programme mêlant logements et services.

Guipel (35), 1 700 hab : Investissement 100% communal, « Les Pontènes » a été conçu initialement pour regrouper dans un bâtiment unique les professionnels de santé, une bibliothèque, la garderie et la restauration collective. Lors de la livraison du bâtiment, la municipalité a dû revoir sa copie, les professionnels de santé ne souhaitant plus s'y installer. Ils ont été remplacés par une crèche privée qui fait le plein. p.8

Breteil (35), 3 500 hab : Inclus dans un programme de logements conçu par la COOP de construction, le pôle santé a nécessité une très forte implication des élus pour rechercher des médecins. Aujourd'hui l'ensemble des cellules est occupé. p.10

Lanmeur (29), 2 200 hab : Construit en cœur de bourg, dans l'ancienne maternité qui avait fermé ses portes depuis de nombreuses années, le pôle santé universitaire a été construit en lien avec le Centre hospitalier universitaire de Brest. Une coopération qui favorise grandement la formation et la transmission en cas de départ d'un médecin. p.12

Cléguérec (56), 3 000 hab : La maison de santé a été associée à un projet plus global comprenant la délocalisation de la pharmacie et la construction de logements sociaux dans un même périmètre, à proximité du centre-bourg. Portée financièrement par la commune, elle est la résultante de la création d'une association des professionnels de santé, visant à se rassembler. p.14

Querrien (29), 1 800 hab : Alors que l'unique médecin de la commune est en arrêt, la commune décide de trouver un remplaçant et se tourne vers un cabinet parisien pour ce faire. Ensuite, elle rachète l'ancien presbytère et le rénove (bâtiment récent) pour y installer le nouveau médecin roumain en lui offrant des conditions d'accueil très alléchantes. La maison de santé ainsi créée en lien avec l'ARS en moins d'un an abrite aussi un kiné et des infirmiers. p.16

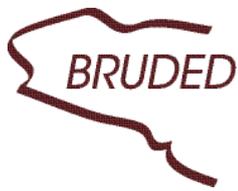
► **Des projets intégralement portés par la commune**

C'est le cas le plus compliqué : celui où malgré toutes les démarches menées à l'échelle communale ou supra-communale, la municipalité n'a pas trouvé de médecin prêt.e à venir s'installer en libéral. Elle décide alors de salarier des médecins.

Le Sourn (56), 2 100 hab : après de nombreuses démarches infructueuses visant à faire venir des médecins sur la commune, la municipalité a choisi de salarier des médecins ainsi que leur secrétariat médical. Cela a attiré deux, et bientôt trois, médecins, pour qui cette offre facilitait leur installation. p.18

**« On se trompe si on demande un médecin par commune aujourd'hui :
l'offre la plus cohérente est plutôt celle de rassembler plusieurs
professionnels sur un même territoire. »**

Jean-Yves Le Reste, médecin, responsable pôle santé à Lanmeur (29)



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Hédé-Bazouges (35)

Une coopération public-privé pour une maison de la santé et de l'environnement ouverte à tous

La commune et les médecins locaux ont engagé une démarche partagée visant à soutenir l'installation de professionnels de santé dans le bourg de Hédé, au sein d'un bâtiment mutualisé, fonctionnel, écologique et confortable.

Inaugurée en 2015, la maison de la santé et de l'environnement abrite, dans un bâtiment de 413 m², 4 salles pour 2 kinés, 2 salles pour l'association Ben es sei Nous (affiliée à l'ADMR), 4 salles pour les infirmier(e)s, 3 bureaux pour les médecins et une salle pour l'ambulancier. Un projet qui prend sa place en coeur de bourg, à deux pas de l'école, de l'EPHAD et de la caserne des pompiers.

Pour les élus, le projet de maison médicale répond à un besoin criant d'équipements de qualité, visant à maintenir et renforcer l'attractivité de la commune auprès des professionnels de santé : « Faute d'accord, un médecin, des infirmiers et kinés allaient quitter la commune » témoigne Jean-Christophe Bénis, maire.

↗ Un terrain difficile à acquérir

Nous sommes en 2006 et « le terrain que nous visions faisait partie d'un lotissement qui appartenait à un promoteur privé » explique Jeanine Feudé, maire de l'époque. Une première délibération engage un échange de terrain, concrétisé fin 2007 par une transaction : la municipalité obtient le terrain convoité de 2 414 m² pour l'euro symbolique et le paiement d'une soulte par le promoteur de 53 000 €. « Cela permettait d'équilibrer le financement du terrain que nous cédions en échange », indique l'élue. Fin 2009, une nouvelle délibération décide d'affecter la parcelle à « un pôle de santé et de services à la personne ».



La maison de la santé, située au coeur du bourg de Hédé, allie sobriété énergétique, matériaux écologiques et qualité d'accueil

↗ Une volonté de deux médecins

« D'un côté le Docteur Gautrais souhaitait améliorer ses conditions de travail, de l'autre le Dr Bourges m'avait fait part de sa volonté de créer une maison de la santé et de l'environnement novatrice » se rappelle le maire. Ainsi, le Dr Bourges portera les premières étapes et en tout premier lieu la création d'une SCI à qui la municipalité va vendre le terrain à 7 €/m². « La municipalité, unanimement, a toujours considéré que ce projet répondait à l'intérêt général et qu'il n'y avait pas lieu de spéculer », explique Jean-Christophe Bénis. De même, le Dr Bourges sera le garant de la philosophie du projet. Il en rédigera très tôt les principes fondateurs, tels

Une philosophie de projet



« Pour que les petites communes puissent garder des médecins et des professionnels paramédicaux, il est indispensable de proposer aux jeunes générations de professionnels, des conditions et un mode d'exercice plus communautaire où les échanges, les relations et le partenariat avec l'ensemble des intervenants de santé sont facilités par un lieu unique et un environnement convivial ». Dr Bourges et Dr Gautrais ■

qu'ils les avaient exposés à la municipalité, traduits ensuite dans une charte de fonctionnement une fois la maison ouverte. Le Dr Gautrais va de son côté pleinement s'impliquer dans les réunions de concertation entre les différents professionnels puis être l'interface de l'architecte, via la SCCA qui a racheté le terrain à la SCI en début de projet et qui revendra les cellules à chaque propriétaire en fin de projet. La municipalité, elle, « a été l'instigatrice des premières réunions ». Puis les médecins, qui souhaitaient une construction écologique et saine, les a « associés aux choix de la maîtrise d'oeuvre, avec l'architecte-conseil du conseil général, et le maire de Langouët » reprend Madame Feudé. Une collaboration où chacun apporte ses compétences.

➤ Deux embuches réglementaires à lever

« Selon le règlement du lotissement, seuls 280 m² étaient constructibles sur cette parcelle » témoigne l'élue. Pour permettre la construction du bâtiment envisagé, il fallait l'accord des co-lotis (2/3 représentant 50% de la surface ou 50% représentant 2/3 de la surface). « Nous sommes allés rencontrer l'association syn-

“ Nous sommes fiers de cette réalisation car il s'agit d'un projet issu d'une intelligence partagée. Le fil conducteur a été le souci de l'intérêt général et de pérenniser un service de santé et d'aide aux habitants ”



Jean-Christophe Benis, maire

dicale à deux, un conseiller de la minorité et moi » témoigne Jean-Christophe Bénis. Mais il a également fallu un arrêté modificatif du PLU pour pouvoir augmenter la SHON constructible témoignant de « la tenacité de Jeanine Feudé » complète l'élue.

➤ Une approche environnement et santé

« On constate que la santé et l'environnement sont plus que jamais étroitement liés. Actuellement on considère que la majorité des maladies sont d'origine comportementales ou environnementales (pollutions, mode de vie, alimentation) » expriment les deux médecins. Pour répondre à ces enjeux, la conception a été confiée au Cabinet Quinze architecture, associé à Energelio, Polenn et Eco2L. ■



La réalisation de l'ossature a été en bois site de Bretagne, avec le concours d'Abibois

Un bâtiment passif, écologique et sain

La part belle au bois

- Ossature en bois régional
- Bardage en liège

Des aménagements durables

- Gestion aérienne des eaux pluviales grâce à des noues
- Réutilisation de la terre de terrassement en merlons.

Un bâtiment sobre en énergie

- Bâtiment passif avec un besoin de chauffage très réduit (14,9 kWh/m²/an). Lauréat de l'appel à projets Bâtiments Basse Consommation (Etat-Ademe-Région-CG).
- Isolation renforcée des murs (laine de verre + ouate de cellulose + laine de bois) et de la toiture (ouate de cellulose)
- Menuiseries triple vitrage
- Ventilation double flux haut rendement
- Chaudière gaz à condensation

Une attention sur la santé

- Peintures et revêtement « qualité de l'air intérieur A+ »
- Gains de ventilation rigides pour faciliter le nettoyage

Pour un coût raisonnable

- 629 000 € soit 1523 € m² de plancher.



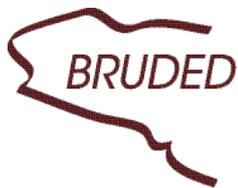
La maison de la santé facilitera les échanges, les relations et le partenariat avec l'ensemble des intervenants de la santé en un même lieu

CONTACT :

Jean-Christophe Benis, maire / Tél. mairie : 02 99 45 46 18
mairie@hede-bazouges.fr

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Baulon (35)

Un nouveau cabinet médical avec l'appui de la municipalité

Avertie du prochain départ à la retraite de son médecin, la municipalité a mobilisé les professionnels de santé présents sur la commune pour réfléchir à un nouveau projet. Il en résulte la création d'un nouveau pôle médical, porté par le pharmacien avec un soutien de la commune.

Commune de 2095 habitants, Baulon est située à 25 kms au sud-ouest de Rennes. La commune dispose de plusieurs commerces et services : deux boulangeries, une épicerie, une maison de la presse, un bar-restaurant ainsi que deux écoles primaires, une crèche, une ludothèque.

➤ Un départ à la retraite

Baulon s'apprêtait à voir partir à la retraite le dernier médecin, sans espoir de remplacement. « Il nous a alerté assez longtemps à l'avance, ce qui nous a permis d'anticiper. Il exerçait de chez lui, du coup nous n'avions pas de local pour le reprenneur » indique Jean-Marc Renaud, adjoint, à l'urbanisme et au commerce. La commune disposait par ailleurs d'une pharmacie à l'officine vétuste et « à l'étroit », d'un kiné-ostéopathe avec un petit local vétuste également et d'infirmières libérales sans locaux. La municipalité dresse alors un état des lieux de l'offre de médecins dans les communes voisines : mis à part Plélan-le-Grand, Goven et La Chapelle Bouëxic, quatre communes voisines n'avaient pas ou plus de médecins installés. « Il y a eu unanimité du conseil municipal sur le fait de prendre le sujet à bras le corps. La commune ne pouvait rester sans médecins » reprend l'élu.

➤ Réunir les professionnels de santé

La municipalité échange alors avec le pharmacien, le médecin et le



Porté par le pharmacien, avec le soutien de la municipalité, le nouveau cabinet médical est situé en cœur de bourg

kiné déjà présents sur la commune sur l'opportunité de créer un projet commun. A l'initiative du pharmacien, prêt à porter le projet, naît l'idée d'un cabinet médical, incluant une nouvelle pharmacie, deux cabinets de médecins, un cabinet d'ostéopathie et un local pour les infirmières. « Avant son départ à la retraite, le médecin était prêt à venir 2 ou 3 mois dans un nouveau cabinet pour faire le relai et montrer la dynamique du Pôle. Il y a aussi vu l'opportunité de revendre son matériel. Au final il est parti à la retraite 1 mois et demi après l'ouverture ce qui a permis d'accompagner le démarrage du Pôle » indique l'élu.

➤ Fournir le foncier

La commune disposait d'une grande réserve foncière en cœur de bourg « suffisamment importante pour

Le classement de l'ARS



Baulon dépend de la zone ARS de Guichen, considérée comme zone suffisamment couverte en nombre de médecins malgré une implantation géographique mal répartie (les médecins sont nombreux sur Guichen et Laillé, peu présents ou absents ailleurs). De plus « le classement de l'ARS ne tient pas compte du vieillissement des médecins, à anticiper » indique Jean-Marc Renaud. ■

permettre d'y installer un cabinet médical sans compromettre l'agrandissement futur de l'école ». Le conseil municipal souhaitait la mettre à disposition gratuite pour le projet « mais s'agissant d'un projet privé nous avons dû le vendre au prix des Domaines ».

➤ Un projet privé

Le pharmacien décide de lancer la construction, sans certitude sur le fait d'arriver à trouver des médecins pour louer les cabinets. Mais la mairie s'engage moralement à accompagner la recherche. « Le risque était moindre pour une commune de notre taille de ne trouver personne avec un cabinet médical tout neuf » estime Jean-Marc Renaud. Au final, deux médecins d'une trentaine d'années acceptent de s'installer, sous couvert d'un soutien au démarrage de leur activité. « Nous avons eu la chance d'avoir un jeune médecin, travaillant à Plélan-le-Grand, qui habitait sur la commune. Il ne concevait pas que la commune reste sans médecin. Il a fait jouer son réseau » confirme Jean-Marc Renaud.

➤ Un soutien communal

Pour appuyer l'installation des médecins, le conseil municipal

“

Nous considérons l'apport qu'a mis la municipalité dans le projet comme un investissement et non comme une dépense à perte

”



Jean-Marc Renaud, Adjoint.

vote un budget pour prendre à sa charge :

- La 1ère année de fonctionnement pour 24 102 euros dont le loyer (8 050 euros), le secrétariat (7 600 €), la location de l'autocommutateur, ECG et du logiciel (4 270 €).
- L'équipement des deux cabinets de médecins pour 8 730 €, dont le rachat d'occasion du matériel de l'ancien médecin. « Nous avons été jusqu'à acheter les ordinateurs de la marque souhaitée par les médecins ! » ; « cela leur permet de démarrer leur activité directement sans avoir à se soucier du matériel ».

Une convention est passée avec les médecins pour qu'ils remboursent chacun à la mairie le matériel à hauteur d'environ 1 000 euros par an

pendant 5 ans (soit 10 000 euros au total).

➤ Un élément clé de l'attractivité du bourg

Aujourd'hui, le cabinet a trouvé son rythme. Les deux médecins vont vraisemblablement être rejoints par une 3ème collègue et se partageront les deux cabinets pour se mettre à 80%. La pharmacie tourne bien. Les infirmières sont également bien sollicitées comme le kiné. Une extension du projet est prévue pour réaliser une salle qui permettra d'accueillir les réunions pluri-professionnelles. La maison médicale contribue au dynamisme de la commune : « Notre restaurant qui était en perte de vitesse reprend de l'activité ». Au final, pour Jean-Marc Renaud, « les 24 000 euros qu'a mis la municipalité dans le projet doivent être considérés comme un investissement et non pas comme une dépense à perte ».

➤ Eléments financiers

Frais d'investissement remboursés sur 5 ans :

- ordinateurs x 2 : 2 560€
- scanner numérique x 2 : 280€
- imprimantes laser x 2 : 210€
- mobilier ancien médecin : 1 850 €
- lecteur carte vitale (achat et installation) : 780€
- mobilier IKEA x 2 : 400€ ;
- mobilier nouveau cabinet x 1 : 2 650€

Total : 8 730€ pour 2 cabinets (à rembourser 1 746€ par an sur 5 ans)



Aujourd'hui Baulon dispose d'une véritable offre de santé : deux médecins, un kiné-ostéopathe, deux infirmières libérales, un podologue et une pharmacie sont installés dans le pôle médical. Par ailleurs, un psychologue, un naturopathe et un hydrothérapeute ont leur cabinet sur la commune.

CONTACT :

Jean-Marc Renaud, adjoint / Tél. mairie : 02 99 85 37 63 / e-mail : mairie@baulon.fr

BRUDED est soutenu par :





► Guipel (35)

Un nouveau Pôle santé et services en cœur de bourg : les Pontènes

Seule une politique volontariste semblait à même de permettre à Guipel de garder des services de santé sur la commune. La municipalité y a adjoint d'autres services municipaux et accueilli une crèche privée portée par des acteurs locaux pour accroître la dynamique du bourg.

C'est un phénomène général : médecins et professionnels de santé rechignent à s'installer dans les territoires ruraux et les petites communes. Une tendance qui n'aurait pas épargné Guipel sans une intervention de la municipalité pour créer un pôle de services en cœur de bourg rassemblant un espace santé, la cantine, la bibliothèque, et la garderie.

➤ Préserver des services de santé

« Le médecin étant à quelques années de la retraite, sans une politique volontariste, on allait avoir un mal fou à maintenir ces services sur la commune » indique Christian Roger, maire. « D'autant que par le passé, nous avons déjà eu l'expérience d'une infirmière qui avait vendu son fonds de commerce mais sans le logement-cabinet qui allait avec. Cela avait posé problème à la repreneuse qui, sans l'intervention de la commune pour lui fournir un local provisoire, n'aurait pas pu s'installer ».

➤ Faire du 4 en 1

En parallèle de cette réflexion sur les services de santé, les élus font le constat d'une école devenue trop petite, nécessitant une classe mobile. Les bâtiments de l'école hébergeaient la bibliothèque, « dimensionnée pour une commune de 1000 habitants », et la cantine scolaire « trop petite aux vues des effectifs croissants ». Quant à la garderie, « elle était devenue la variable d'ajustement de notre manque de place ».



Les Pontènes vue du nord, avec ses fenêtres hautes laissant pénétrer la lumière et ses murs de parement en pierres, récupérées sur la commune.

Face à cette situation, les élus ont pris la décision « de sortir tout le péri-scolaire de l'enceinte de l'école ». Une discussion avec les élus et les enseignants acte le fait que la bibliothèque et la cantine redeviennent des salles de classe. Puis le conseil municipal se positionne à l'unanimité sur le regroupement de l'ensemble de ces services en un seul pôle, en cœur de bourg, à créer.

➤ Impliquer les acteurs

Une commission de travail est mise en place à laquelle sont adjointes des séances de travail en fonction des espaces à concevoir :

- La cantine ainsi que le réaménagement de l'école est discuté avec la direction et les parents d'élèves,
- Le pôle santé avec des professionnels de santé déjà installés ou travaillant sur la commune (sage-femme, médecin, infirmière), l'Agence régionale de santé (ARS) et des contacts pris en parallèle (kiné),
- La garderie avec un agent communal et deux assistantes maternelles,

- La bibliothèque avec l'association La Luciole (qui gère la bibliothèque existante), un agent communal et un représentant du CG35.

Un réseau de chaleur bois



© Gautier & Guillaux

« Avec l'EHPAD à côté, l'école de l'autre côté de la rue prévue et les 850 m² de ce nouveau Pôle de services, l'intérêt d'un réseau de chaleur se posait ». L'équipe a fait le choix de :

- définir le lieu d'une future chaudière bois qui viendrait chauffer l'ensemble des bâtiments,
- profiter du terrassement de la zone pour enterrer un réseau entre la future chaudière, l'EHPAD, le Pôle multi-services Les Pontènes et l'école. ■

➤ Une démarche globale

Sur la base des discussions des groupes de travail et de références d'autres bâtiments, les besoins en usages, circulations et m² sont établis. Le cahier des charges de recrutement de la maîtrise d'œuvre est complété d'objectifs environnementaux : une exigence de performance 40 kWh/m²/an, l'intégration de panneaux photovoltaïques, l'exigence de revêtements sains et de lumière naturelle, une acoustique bien travaillée. L'équipe municipale fait le pari que la situation privilégiée de l'équipement facilitera l'accès à pied ou à vélo, favorisera la dynamique du commerce et la rencontre entre les différentes générations, d'autant que ce nouveau Pôle sera à moins de 50 mètres de l'EHPAD.

➤ Les choix techniques

- Accès : parking mutualisé avec l'EHPAD voisin, cheminement piétons et parking à vélos
- Structure béton, pour séparer phoniquement les espaces, complétée d'une ossature bois. Isolation laine de bois. Bardage en bois et parement en pierres de récupération. Couverture bac zinc
- Energie : C° estimée à 40 kWh ep/m²/an. Orientation sud. Double-flux. Chauffe-eau solaire de 300L associé à 5 m² de panneaux thermiques. 80 m² de panneaux photovoltaïques.
- Eau : zones perméables à l'exception des parkings dont les eaux de ruissellement sont dirigées vers des zones enherbées et des plantations. Toiture en partie végétalisée. Cuve de récupération de 10m³. Débit des robinets à 6l/min et douches à 9l/min.
- Cuisine mutualisée avec l'EHPAD
- Suivi et gestion des consommations par une GTC
- Gestion des espaces verts en zéro phyto : paillages des parterres, éco-pâturage. Compostage envisagé avec l'EHPAD. ■

“On s'est dit : soit on prend les problématiques morceau par morceau, soit on fait un projet d'ensemble, qui a priori coutera moins cher que la somme de projets individuels”



Christian Roger, maire

© Guipel

Dépenses	
Maîtrise d'oeuvre + études + missions techniques (SPS, contrôle, test d'étanchéité, publication marché...)	206 467 €
Travaux Pôle	2 025 139 €
Eclairage public et extension réseau	26 102 €
Mobilier	35 880 €
Espaces verts	11 960 €
1% artistique	8 372 €
Imprévus et actualisation marchés	59 800 €
TOTAL TTC	2 373 720 €
Recettes	
CG35 : FST - bibliothèque-espaces jeux	150 000 €
Région Bretagne : Eco-FAUR	18 976 €
DRAC : bibliothèque	132 744 €
Région Bretagne : Eco-FAUR études	8 001€
Pays de Rennes	38 309 €
Etat : DETR cantine	111 831€
Autofinancement et Emprunt	1 553 859 €
FCTVA	360 000 €
TOTAL TTC	2 373 720 €



De la terrasse orientée plein sud, les Pontènes donnent sur la vallée verte gérée en éco-pâturage par des vaches highland cattle. La toiture est couverte de panneaux photovoltaïques.

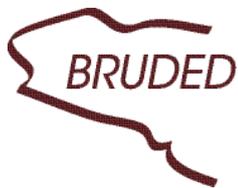
© BRUDED

CONTACT :

Christian Roger, maire / Tél. Mairie : 02 99 69 74 74 / mairie.guipel@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Breteil (35)

Le pôle santé de Breteil : de la réflexion à la concrétisation

Dans le cadre de son projet de réaménagement de centre-bourg, la municipalité de Breteil a inauguré son pôle santé en janvier 2015 : un espace situé dans un bâtiment regroupant d'autres services au rez-de-chaussée et des logements à l'étage.

La commune de Breteil est située sur l'axe Rennes-Saint-Méen-le-Grand, à 20 km à l'Ouest de Rennes. Disposant d'une halte TER, la commune accueille également de nombreux commerces et services (pharmacie, boulangerie, tabac, épicerie, poste...). La population de Breteil n'a cessé d'augmenter depuis les années 70, accueillant aujourd'hui près de 3 500 habitants dont près du tiers a moins de 20 ans.

➤ Proposer un projet adapté

Les deux docteurs de la commune approchant de la retraite, il était important de trouver rapidement un voire deux médecins prêt à s'installer dans la commune pour les remplacer.

Dès 2007, la municipalité imagine la création d'un « pôle santé » pour regrouper les professionnels dans un même lieu : « *il y a aujourd'hui une nouvelle génération de médecins qui ne veulent plus travailler seuls. C'est aussi un milieu qui s'est féminisé : les femmes recherchent plus de confort de travail et une gestion de leur vie privée, elles veulent s'associer* » estime Joseph le Lez, maire de Breteil.

➤ « On a pris un grand risque ! »

Si les démarches pour trouver des médecins ont commencé dès 2008, celles-ci n'étaient pas abouties au moment d'arrêter le dimensionnement du pôle avec la COOP de construction à qui a été confiée la réalisation de l'intégralité



Situé derrière la nouvelle mairie, le pôle santé de Breteil accueille différents professionnels de santé au Rez-de-chaussée et des logements à l'étage (du T2 au T4)

du programme (cf fiche) : pôle santé, point jeux (0 à 3 ans) et micro-crèche au RDC ; logements à l'étage. « *On a pris un grand risque!* » témoignent le maire et Michel Chériaux, son adjoint. La mairie avait toutefois imaginé la réversibilité des locaux : « *il y avait toujours la possibilité, au pire, de transformer l'espace en logements ou pour du tertiaire* ».

➤ La difficulté de trouver un médecin

Conscients que la réussite d'un tel projet ne peut se faire sans les acteurs concernés, la mairie a organisé début 2008 une réunion des professionnels de santé de la commune. L'un des docteurs, intéressé par la vente de sa patientelle, fait appel à un cabinet de recrutement pour se trouver un remplaçant. Celle-ci, une

Le projet de santé intercommunal

Monfort Communauté, constatant le vieillissement des professionnels de santé sur son territoire (plus de 80% des médecins avaient plus de 50 ans), a travaillé sur un projet de santé à l'échelle communautaire.

La communauté de communes, qui a la compétence « petite enfance » (hormis les points jeux) va assurer le financement et le fonctionnement de la micro-crèche de 238 m², soit dix places d'accueil.

Ce projet vient en complément du multi-accueil de Monfort-sur-Meu et de la micro-crèche de Talensac mise en service en avril 2016. ■

femme médecin d'origine roumaine, démarre son activité début 2013 mais choisit finalement de s'installer sur une autre commune quelques mois après.

La collectivité entre alors en contact, par le biais de l'ARS, avec le Dr Négaret, salariée à la PMI du Conseil Général, qui souhaite s'installer à son compte. « Elle nous a fait confiance », elle accepte de venir s'installer sur la commune, et d'exercer provisoirement dans l'ancien cabinet de dentiste.

➤ « Le Dr Négaret, c'était le moteur ! »

Après une intervention de l'URCAM (Union Régionale des Caisse d'Assurance Maladie) à la faculté de médecine, un jeune médecin de l'île de la Réunion a ensuite sollicité la commune mais il a finalement décidé de travailler à l'hôpital.

Le Dr Négaret a alors convaincu une autre jeune médecin, le Dr Fiquet, qui enseigne à mi-temps à la faculté de médecine, de venir s'installer avec elle.

« Ca a été un véritable appel d'air » confie M. Chériaux, adjoint à l'urbanisme. D'autres professionnels manifestent alors leur souhait d'intégrer le Pôle : d'abord une

“ Le regroupement des professionnels de santé est important : il y a aujourd'hui une nouvelle génération de médecins qui ne veulent plus travailler seuls ”



Joseph Le Lez, Maire.

psychologue et la dentiste installée depuis 2008 dans les locaux du CCAS ; puis l'ostéopathe installée depuis un an sur la commune, une sage-femme une jeune orthophoniste et un pédicure-podologue souhaitant tenir une permanence.

« Pour ne pas laisser retomber cette dynamique », la municipalité décide alors de racheter à la COOP de Construction les 160 m² restés vacants afin d'y créer quatre cellules et une salle de repos.

Par ailleurs, comme prévu lors de l'élaboration du projet, les trois infirmiers déjà présents sur la commune ont acheté leurs locaux au sein du Pôle, pour se regrouper dans un même lieu.

➤ Des loyers attractifs :

Hormis les infirmiers, l'ensemble des professionnels de santé en place louent leur local à la mairie



Le point jeux (pour les enfants de 0 à 3 ans) a également été acheté par la mairie.

à des prix attractifs : « 75 € du m² annuel la première année, puis 80€/m²/an la seconde et 85€/m²/an la troisième ». Les occupants peuvent acquérir leur local s'ils le souhaitent.

➤ De nombreux partenaires

La commune a fait appel à différents partenaires afin de l'accompagner dans sa recherche de nouveaux médecins :

- l'Agence Régionale de Santé
- le Pays de Brocéliande
- l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS)
- le Conseil de l'Ordre
- la Faculté de médecine

➤ Eléments financiers

Quatre cellules ont été rachetées par la commune à la COOP de Construction entre 2013 et 2015 :

- Le cabinet dentaire (50 m²) et le cabinet médical (206 m²) : 2 600 €/m²
- Les 2 dernières cellules vacantes (160 m²) : 1 950 € TTC (murs bruts de béton auxquels il faudra ajouter l'aménagement)

Le coût global d'investissement pour le rachat et l'aménagement des cellules avoisine 960 000 € TTC. ■



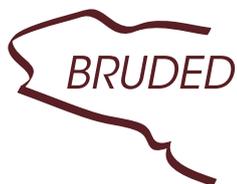
Trouver un premier médecin acceptant de venir s'installer n'a pas été chose aisée. L'arrivée du Dr Négaret a été «un moteur» impulsant l'arrivée d'autres professionnels

CONTACT :

Joseph Le Lez, maire / Tél. mairie : 02 99 06 01 01 / e-mail : mairie@breteil.fr

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Lanmeur (29)

Le nouveau pôle médical universitaire

Située dans le Trégor finistérien entre Morlaix et Lannion, Lanmeur est une commune rurale de 2200 habitants. Ses points forts : ses commerces et ses services, et particulièrement ses services à la santé qu'elle vient de renforcer avec ce nouveau pôle médical universitaire.

Lanmeur a été identifiée dans le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de Morlaix communauté comme l'un des "pôles santé" du territoire. Ce point est essentiel pour le dynamisme de cette bourgade sans littoral, qui ne peut profiter qu'indirectement du tourisme. Ainsi la commune est-elle déjà dotée d'un hôpital et regroupe également un certain nombre d'infirmiers et de professionnels médicaux et paramédicaux.

Cette situation pourtant est fragile. Les élus en ont pris conscience il y a dix ans déjà, en constatant que les dentistes partis en retraite n'ont pas été remplacés. C'est alors qu'ils se sont lancés dans un travail de réflexion sur la pérennisation de l'offre locale de soins qui va aboutir, au final, à l'ouverture du pôle médical universitaire en février 2013.

↗ Les objectifs du projet

Le pôle médical universitaire vise tout d'abord à conforter durablement l'offre en services médicaux et paramédicaux sur la commune. En proposant des locaux refaits à neuf, fonctionnels, accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec des espaces et services mutualisés, la municipalité souhaite améliorer les conditions de travail des praticiens et faciliter leur coopération, pour les inciter à rester, voire à rejoindre la commune.

La présence de deux studios est essentielle puisqu'elle permet l'accueil de remplaçants ou de stagiaires, pour que le pôle médical universitaire se fasse connaître auprès des praticiens de demain.



Le pôle médical universitaire, en plein cœur du bourg

Sa situation en cœur de bourg favorise le commerce. La population accède à différentes spécialités médicales en un même lieu tout proche d'une pharmacie et des autres commerces.

En rénovant un bâtiment ancien et classé, le projet participe également à mettre en valeur le patrimoine bâti du bourg. Cette "ancienne maternité" de la commune, qui comprenait également une maison de retraite déplacée depuis dans de nouveaux locaux à côté, était inoccupée depuis une dizaine d'années. Sa remise à neuf valorise le patrimoine architectural du cœur de bourg.

Au final, l'impact recherché est de maintenir le dynamisme et l'attractivité de Lanmeur.

↗ Les points clés du projet

L'implication des différents acteurs (voir encadré ci-contre) est indispensable à la réussite d'un tel projet.

Les acteurs du projet

- **Jean-Luc Fichet, le maire et les élus du conseil municipal**, à l'initiative du projet, en ont assuré le pilotage avec le soutien des services municipaux.
- L'implication des **professionnels de la santé**, sous la présidence de **Jean-Yves Le Reste**, s'est faite tout au long du projet. Elle est indispensable à sa réussite.
- **L'Agence Régionale de la Santé (ARS)**, consultée en amont, a soutenu le projet.
- **La maîtrise d'œuvre** (rénovation et aménagement du bâtiment), assurée par l'architecte **Olivier Baillet de Morlaix**, a intégré les attentes de chacun.
- **L'hôpital de Lanmeur, sous la direction de Françoise Bot**, reste propriétaire des locaux via un bail emphytéotique contracté avec la commune. ■

Il a fallu tout d'abord convaincre **les élus** que ce soutien à une activité libérale allait dans le sens de l'intérêt collectif. La reconnaissance de Lanmeur comme "pôle santé" du territoire à travers le SCOT vient renforcer cette prise de position.

Il était nécessaire également que **les professionnels médicaux et paramédicaux** adhèrent au projet. Le risque autrement est d'aménager un bâtiment qu'ils ne s'approprient pas et qui reste vide. L'un des médecins généralistes, davantage impliqué, va faciliter leur mobilisation. Ainsi, peu à peu, les objectifs des uns et des autres se rejoignent pour former un projet entièrement cohérent et qui a donc toutes les chances d'aboutir.

L'ARS, consultée en amont, se montre intéressée par ce projet innovant auquel elle va apporter son aide financière (conditionnée à la bonne coordination des acteurs).

Le bâtiment est fonctionnel et facilite la coopération entre les différents locataires. Les médecins généralistes et les infirmiers sont installés au premier étage, et bénéficient d'un espace d'accueil commun. Les autres spécialités sont au rez-de-chaussée. Chacun dispose de sa salle d'attente. Les espaces communs comprennent en particulier une salle de réunion (équipée de connexions informatiques) et une cafétéria, ainsi que deux studios situés sous les combles pour l'accueil des remplaçants ou stagiaires. C'est l'un des points clé pour la pérennité du projet pour assurer la relève de demain.

“ Nous avons beaucoup bataillé pour lutter contre le désert médical. Aujourd'hui, grâce à ce pôle médical universitaire, les choses se concrétisent ”



Jean-Luc Fichet, sénateur-maire

➤ Dépenses et recettes

- Montant total des travaux : 1 033 000 € TTC
- Montant total des subventions reçues de l'Etat : 278 000 €, incluant la Dotation de Développement des Réseaux de santé et le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
- Reste à charge pour la commune : 755 000 € TTC (par emprunt)

Les choix de gestion sont avantageux pour tous. La commune a contracté un bail emphytéotique de 30 ans avec l'hôpital de Lanmeur, propriétaire des lieux. Elle a pu ainsi gérer les travaux de rénovation. L'association des médecins reverse à la commune un loyer de 8000 €/mois pour l'ensemble du bâtiment, et ce, quelque soit le nombre de locataires. Les occupants disposent ainsi d'une entière liberté de gestion des locaux. Pour la commune, qui a fait un emprunt sur 12 ans, c'est une opération blanche.

➤ Les premiers résultats

Sont présents dans le pôle médical : 6 médecins généralistes, 2 cabinets d'infirmiers, 1 orthophoniste, 1 ostéopathe, 3 sages femmes, 2



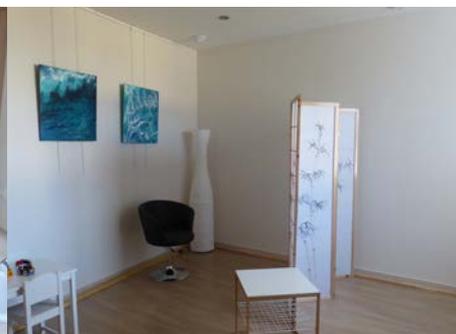
L'accueil mutualisé

dentistes, 1 podologue et 2 psychologues. La plupart de ces professionnels étaient déjà installés à Lanmeur, excepté les dentistes, que la commune a recrutés il y a 2-3 ans et qui sont installés depuis dans le bâtiment, et les sages-femmes.

Demain, le matériel informatique et l'accès du territoire au haut débit permettra, grâce à la télémédecine, de mieux traiter certaines situations d'urgence au sein du pôle médical.

Un autre résultat déjà constaté est une meilleure coopération entre les professionnels de la santé. Leur proximité dans un même bâtiment, la présence de salles communes ne pourront que renforcer ce constat.

A terme, la municipalité envisage la rénovation d'une autre bâtisse connexe au pôle médical, pour y installer peut-être un hôpital de jour ou l'ADMR. A suivre donc... ■



Des espaces fonctionnels, un décor personnalisé

CONTACT :

Jean-Luc Fichet, sénateur-maire / Tél. mairie : 02 98 67 51 26 / lanmeur-mairie@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Cléguérec (56)

Zoom sur la création d'une maison de santé pluridisciplinaire et d'une pharmacie en centre-bourg

Dans le cadre d'un projet global de réaménagement de son centre-bourg la commune de Cléguérec a réussi à réunir les professionnels de santé de sa commune pour créer une maison de santé pluridisciplinaire accolée à une nouvelle pharmacie.

Située dans le pays de Pontivy, Cléguérec, 3 015 habitants, est dotée de nombreux commerces et services en cœur de bourg. Une forte mobilisation de l'équipe municipale en faveur du développement durable encourage les économies d'énergie, la gestion raisonnée d'espaces naturels, le bien-être et la mise en œuvre de services à la personne.

➤ Naissance du projet

La commune s'était déjà investie dans la création du Service d'Aide à Domicile Intercommunal (SADI) avec les sept autres communes de l'ancien canton de Cléguérec pour mutualiser et pérenniser les services d'aides à domicile. Pour compléter, elle a souhaité regrouper un ensemble de professionnels de santé en un lieu unique et ainsi maintenir une offre médicale en milieu rural. Le projet de maison de santé est né avec la volonté de la sous-Préfecture de répondre à l'ambition de la Ministre de la Santé de créer 200 établissements de ce type en France. Avec deux médecins, un dentiste et un cabinet d'infirmiers, déjà présents sur la commune, Cléguérec répondait aux critères.

➤ Réussir à rassembler les professionnels de santé

La municipalité a, dans un premier temps, réussi à convaincre les deux médecins de la commune de se réunir. En effet, un accompagnement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) n'était possible qu'à condition de créer



La future maison de santé de Cléguérec.

une association des professionnels de santé de Cléguérec et du canton. La commune obtient donc le soutien de l'ARS pour financer une étude de projet de soins global sur la commune.

« Il fallait ensuite trouver le lieu ! » explique Marc Ropers, maire. La commune cible une ancienne friche industrielle et commerciale du centre-bourg. N'ayant pas les moyens de porter immédiatement l'acquisition et les opérations de déconstruction/dépollution, la commune fait appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) pour les accompagner sur l'acquisition et le portage du foncier*.

Parallèlement, la mairie continue ses démarches et convainc le cabinet infirmier de venir s'installer dans le pôle. Le second cabinet de la commune décide de le suivre. La municipalité a également présenté le projet aux facultés de santé.

Un réseau de chaleur « bois »

Une chaudière à bois déchiqueté a été mise en service lors de la rénovation et de l'extension de l'école publique en 2014. D'une puissance de 30 kW, elle est dimensionnée pour alimenter la maison de santé située à 80 m avec un réseau de chaleur adapté. Le système de remplissage par soufflerie a été choisi : l'agrandissement du local de stockage par un silo enterré équipé d'une vis sans fin est donc projeté. Le choix d'un fournisseur local a été effectué (SCIC Bois Énergie – Pays de Pontivy) qui se fournit auprès de producteurs locaux.

Le coût du réseau est estimé à 47 000 € HT.

Le projet est suivi par l'agence locale de l'énergie (association AILE). ■

« Suite à ces démarches, beaucoup de professions paramédicales sont venues se greffer au projet », explique le maire. L'offre proposée par la commune est flexible : « beaucoup tiendront une permanence : une demi-journée ou une journée par semaine ».

« Beaucoup de professionnels préfèrent venir sur des temps de permanence : une demi-journée ou une journée par semaine. »



Marc Ropers, maire.

Le choix d'une AMO

Dans le cadre de l'étude globale d'aménagement urbain lancée en 2013, avec l'accompagnement de l'EPFB, le cabinet Urbéa travaille sur le pré-programme de la maison de santé.

La mairie recrute ensuite un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), le PACT-HD 56 (aujourd'hui SOLIHA) pour accompagner le montage des marchés publics, le choix du cabinet d'architecte et le choix des entreprises. SOLIHA a également assisté la commune pour faire respecter le calendrier des travaux, vérifier les facturations ou éventuels dépassements de planning et avoir un regard sur l'implantation générale et sur la voirie.

La commune a choisi une équipe de maîtrise d'œuvre composée du cabinet Thellier architecture

pour la conception et du cabinet d'architecture AR2CO pour le suivi des travaux. L'équipe comporte également un expert en développement durable, un bureau d'études acoustiques, un bureau d'études des fluides et un bureau de contrôle. Une étude thermique préalable a également été réalisée en 2015.

La maison de santé se concrétisera par un bâtiment de plain-pied de 483 m², mitoyen de la pharmacie, avec un parc de stationnement de 23 places.

Ouverture en 2017

Ce sont au final 25 professionnels de santé qui cohabiteront de manière permanente ou ponctuelle dans ces locaux : médecins,

dentiste, infirmiers, orthophoniste, psychologue, kiné, sage femme, ostéopathe, diététicienne et services d'aides et soins à domicile. Ils se sont regroupés en Association de Professionnels de Santé. Par ailleurs, une convention de partenariat sera signée avec chaque professionnel de santé lors de son entrée dans la maison de santé.

Chaque cabinet médical aura à charge l'entretien de « son » local, alors que la mairie assurera l'entretien des parties communes (couloirs, sanitaires, espaces extérieurs, etc.).

Le loyer sera de 9 € HT le m² : le prix de location a été établi en tenant compte du prix moyen des loyers actuels des professionnels.

Au final, ce pôle permettra la création d'emplois ou de la sous-traitance créatrice d'emploi : secrétaire médicale, entretien des locaux et gestion des espaces verts.

Les travaux, démarrés en novembre 2015, devraient être achevés début 2017.

La prise en compte du développement durable

Le bâtiment répond aux normes de la RT 2012. Plusieurs éléments en termes de développement durable sont notables :

- le choix de faire travailler les entreprises locales et d'inclure des clauses sociales dans quatre lots ;
- l'intégration d'une ventilation double-flux ;
- l'attention portée au traitement (tri et recyclage) des déchets de chantiers ;
- le réseau de chaleur (cf encadré). ■

Dépenses HT	
Portage foncier (acquisition terrain + travaux dépollution démolition)	182 068 €
Études (préalables et maîtrise d'oeuvre)	82 130 €
Études (santé, sécurité, CT)	13 055 €
Travaux de construction du bâtiment	801 503 €
Travaux d'aménagement du site (VRD)	187 348 €
TOTAL DÉPENSES HT	1 266 104 €

Recettes HT	
Subvention Préfecture de Région - FNADT	150 000 €
Subvention Pontivy Communauté	137 870 €
Subvention Préfecture Morbihan - DETR 2015 tranche 1	100 000 €
Subvention Préfecture Morbihan - DETR 2016 tranche 2	100 000 €
Subvention Région Contrat de partenariat	75 000 €
Subvention Département - TSD	75 000 €
Réserve parlementaire	18 000 €
Autofinancement/Emprunt	610 234 €
TOTAL RECETTES HT	1 266 104 €

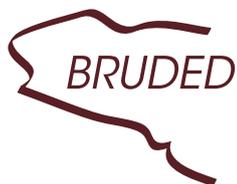
CONTACT :

Marc Ropers, maire / 02 97 38 00 15 / marc.ropers@cleguerec.fr
Lorient Habitat / 02 97 21 06 96 / www.lorient-habitat.fr

*Voir fiche Cléguérec « Opération mixte en centre bourg »

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Querrien (29)

Une maison de santé pour la commune : une course contre la montre réussie

Devant l'absence du médecin et de son départ en retraite imminent, les élus de Querrien ont pris le taureau par les cornes pour trouver un nouveau médecin et lui créer un lieu d'accueil attractif. Histoire d'une rénovation rapide à moindre coût...

Querrien est une commune rurale de 1 800 habitants située au Nord de Quimper dans la communauté d'agglomération du même nom. À l'automne 2015, l'unique médecin est en arrêt suite à un accident de vélo. La commune décide prendre les devants pour trouver un remplaçant, susceptible de s'installer sur la commune. Les candidats n'étant pas nombreux, la municipalité se tourne vers un cabinet parisien qui, pour 10 à 12 000 € s'engage à recruter un médecin.

➤ Trouver un médecin

La commune est ainsi mise en contact avec un quarantenaire roumain installé à Bucarest. Elle se plie en quatre pour l'accueillir. Invité à venir passer quelques temps sur la commune, les élus lui présente le territoire, les possibilités de logement (avec femme et jeune enfant) et surtout, la possibilité de poser sa valise de médecin à côté du cabinet de l'actuel médecin, dans l'attente de pouvoir construire une maison médicale neuve, en cœur de bourg. Mais la maison est vétuste et malgré les peintures refaites, le médecin venu de loin était prêt à plier bagage plutôt que de s'y installer. « J'ai vu sa figure se décomposer alors qu'on lui faisait visiter son futur cabinet médical ; le projet de maison médicale prévue par la commune était trop lointain et je savais que nous devions envisager autre chose rapidement si nous voulions le garder, malgré le fait que le courant était bien passé entre nous et que sa venue à Querrien semblait envisageable », confie Jean-Paul Lafitte, maire.



L'ancien presbytère est rénové

➤ Une opportunité à saisir

C'est alors que les élus se sont tournés vers le presbytère, vide depuis peu suite au départ en retraite de son dernier occupant quelques mois auparavant. Le bâtiment, à quelques encablures du centre bourg où l'on trouve un cabinet de kiné fraîchement rénové (par la mairie) et un cabinet dentaire, était une occasion à saisir. Datant des années 1980, il n'y avait pas beaucoup de travaux lourds à envisager pour le mettre aux normes nécessaires. « Le visage du médecin roumain s'est éclairé en imaginant cette possibilité » poursuit le maire. Le conseil sollicite les Domaines fin 2015 qui estiment le prix à 160 K€. Au final, il négocie avec l'évêché l'achat à 150 K€.

Les finances



Dépenses

Recrutement médecin	~11 000 €
Achat terrain/bâti	150 000 €
Travaux + mobilier	~110 000 €

Recettes

Quimperlé co. (fonds de concours)	100 000 €
Autofinancement (loyers mensuels	~170 000 € ~1 000 €)

➤ Les travaux en 3 mois

Les choses s'enchaînent ensuite très rapidement. La commune négocie la possibilité de démarrer les travaux avant la finalisation de la vente et engage ceux-ci début 2016. Les demandes de devis sont réalisées par tranches et les travaux réalisés par étapes. Les médecins sont très impliqués et concertés pour connaître leurs besoins. La voirie est le plus gros morceau avec la création d'une aire de stationnement et son aménagement paysager. S'en suivent les travaux intérieurs : cloisonnement, peintures, etc. Le premier coup de pioche est donné le 2 janvier et le premier médecin (qui n'est plus en arrêt et qui a trouvé que les nouveaux locaux étaient plus attractifs que son ancien cabinet) et le médecin roumain emménagent fin mars. Le bâtiment de 200 m² offre deux cabinets de médecins (avec salle d'attente et entrée indépendantes), un bureau, un cabinet et une entrée pour les sept infirmières regroupées en association sur les communes de Querrien et Arzano. Les kinés utilisent les deux salles à l'étage en plus de leurs locaux en centre bourg.

➤ Le nouveau médecin est choyé

Afin de mettre toutes les chances de son côté, la municipalité a déroulé, une fois encore, le tapis rouge pour

“ Il a fallu fidéliser le nouveau venu pour être certain qu'il reste sur la commune : on est fiers d'avoir réussi le pari, rapidement avec un petit budget ”



Jean-Paul Lafitte, maire

faciliter l'installation du médecin : son loyer professionnel gratuit pendant 12 mois, la mise à disposition (gratuite pendant 6 mois) d'un logement, l'achat du mobilier nécessaire pour son cabinet (y compris matériel informatique et logiciels), l'achat du matériel médical (spiromètre, électrocardiogramme...) et prochainement l'installation d'un système de vidéosurveillance. « Chaque semaine, je rend visite aux médecins pour m'assurer que tout va bien », dit le maire.

➤ Les débuts difficiles

Alors que les habitants ont complètement adhéré au projet, la patientèle du nouveau médecin démarre doucement. De 5 à 6 patients quotidiens au départ, il atteint, deux ans plus tard, 35 à 40 patients/jour. La commune de Querrien étant reconnue en 2016 comme zone « sous surveillance », le médecin peut bénéficier d'une aide conséquente de l'Agence régionale de Santé (ARS) pour son installation.



L'ancienne scierie, parcelle voisine

Il touche un complément de revenus (pour atteindre 5 à 6 000 € bruts mensuels) pendant plusieurs mois. Spécialisé comme échographe dans son pays d'origine, il doit aujourd'hui faire valider cette spécialisation auprès des autorités médicales françaises.

Aujourd'hui, les médecins paient 8 €/m² (soit 240€/mois) de loyer auxquels ils rajoutent 100€ de charges. Ils entretiennent leurs locaux alors que la commune se charge des lieux partagés : sanitaires, couloir, espaces extérieurs.

➤ Un pôle de santé

La maison de santé est reconnue comme « pôle de santé » par l'ARS depuis 2017. Cela implique la création d'une association des professionnels en lien avec l'ARS, parfois difficile à assumer pour les médecins qui ont un emploi du temps chargé. C'est pourtant une reconnaissance qui permet de faire venir des professionnels plus facilement.

➤ Les projets futurs

Le médecin roumain n'habite plus sur place mais demeure le médecin de la commune avec de très bonnes conditions de travail. La mairie commence à réfléchir au remplacement du médecin proche de la retraite et sait qu'elle devra offrir des conditions d'accueil de même qualité pour attirer un plus jeune médecin.

L'extension de la maison de santé sera à envisager. Le terrain jouxtant la maison (ancienne scierie) s'y prêterait mais c'est une autre histoire. ■



La maison de santé - Ti yec'hed

CONTACT :

Jean-Paul Lafitte, maire de Querrien / 02 98 71 34 21
mairie.querrien.finistere@wanadoo.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :





Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Le Sourn (56)

Le centre médical municipal : des médecins salariés au service de la population

À l'heure où les médecins «de campagne» deviennent une denrée rare, la commune du Sourn a choisi l'option de salarier deux, puis bientôt trois médecins dans le centre médical : les professionnels de la santé et les habitants s'y retrouvent pour le contentement de tous.

Le Sourn est une commune de 2 127 habitants en centre Bretagne, très proche de Pontivy dont elle « subit » la forte attractivité des commerces et services. La population de la commune a doublé en 40 ans. Le Sourn possède un tissu associatif très fort lui permettant de maintenir une qualité de vie intéressante alors qu'une partie de la population est surtout active sur d'autres communes.

Il y a environ 30 ans, un médecin s'est installé sur la commune, seul. En 2015, l'heure de la retraite sonne alors que le médecin avait annoncé son départ un an à l'avance. La pharmacie a aussi alerté du risque de disparaître à son tour si le médecin n'était pas remplacé. En effet, 80% du chiffre d'affaire d'une pharmacie repose sur le médecin local.

Dès lors, la commune a pris les choses en main. Appuyée par les pharmaciens du secteur et le médecin, une étude est lancée afin de déterminer l'origine géographique de la patientèle. Un accord est trouvé avec le médecin partant afin de mettre à disposition l'ancien cabinet en location ainsi que le matériel médical car une construction neuve n'était pas envisageable dans ce court délai. Il semblait aussi difficile de convaincre un médecin libéral de s'installer ici alors qu'il en manque partout ailleurs.

↗ S'appuyer sur une démarche déjà testée

Devant ces constats et le souhait de maintenir une offre médicale,



Le cabinet de l'ancien médecin accueille les nouveaux médecins salariés

la municipalité s'est inspiré de ce qui a déjà été fait, entre autres, à la Ferté-Bernard (72 – 8 800 habitants) et à Domats (Yonne – 850 habitants) et choisit de créer deux postes salariés de médecins. Elle a contacté les acteurs et partenaires pour les aider : l'Agence régionale de Santé (ARS), le trésor public, l'ordre des médecins et les directeurs du centre hospitalier du centre Bretagne.

↗ Le recrutement

En mars 2015, la commune lance le recrutement (annonces dans divers réseaux et média tels le Télégramme en page région, l'Équipe et le Parisien, journaux très lus par des éventuels praticiens et leurs familles...). La commune reçoit une dizaine de candidatures

de tous âges (moitié françaises, moitié étrangères). Le recrutement se fait avec le médecin qui partait en retraite et ceux des communes voisines avec qui il travaillait. Au final, deux trentenaires sont retenus : un spécialiste gynécologue et un spécialiste en gériatrie, ce qui correspond à une demande forte localement. Suite à la validation par l'ARS et l'ordre des médecins, ils démarrent leur activité en septembre 2015.

Les habitants du Sourn ont été bien informés. Le 11 septembre 2015, une réunion publique les réunit autour de l'ancien et des nouveaux médecins pour expliquer le fonctionnement du centre médical. « Je n'ai jamais vu la salle polyvalente aussi pleine » nous confie le maire.

À partir de là, les rendez-vous s'enchaînent et le cabinet ne désemplit pas.

➤ Comment ça marche

La commune loue le local à l'ancien médecin après y avoir effectué rapidement des aménagements simples et peu coûteux afin de créer un accueil et un second

Les médecins ne veulent plus s'installer en milieu rural

Les charges sont trop élevées et le risque financier trop important.

Les médecins ne veulent plus être seuls sur un territoire et préfèrent travailler en équipe.

Le manque de secrétariat est préjudiciable : ils veulent se dégager de ces tâches administratives lourdes.

Le centre Bretagne est moins attractif que les communes littorales.

Ils souhaitent ménager leur vie privée : ne pas faire trop d'heures, travailler à temps partiel (pour une vie de famille).

Un médecin qui s'installe équivaut à projet de vie qui implique son conjoint occupant souvent un emploi spécialisé et très qualifié. Ainsi, la carrière professionnelle des conjoints devient aussi un frein à l'implantation en territoire rural. ■

“ On a choisi de prendre le temps de mettre les choses en place : on s'est donné trois ans pour équilibrer le projet. ”



Jean-Jacques Videlo
maire

cabinet. Les médecins, comme les secrétaires, sont salariés. Le produit des consultations est encaissé par une régie municipale (par les secrétaires médicales) et la mairie assure le suivi administratif. La CPAM et l'ARS ont été sollicitées pour qu'elles reconnaissent officiellement l'établissement de santé.

Afin de laisser le temps aux choses de se mettre bien en place, la commune se donne trois ans pour évaluer la validité et la rentabilité de la démarche.

➤ Les difficultés rencontrées

Les organismes de santé étaient plutôt septiques sur l'entreprise.

Les relations avec les médecins libéraux ne sont pas toujours faciles et cette « mise en concurrence » peut apparaître comme déloyale, alors même que la concentration d'activités est bénéfiques pour des petits territoires.

La principale difficulté consiste à conserver les médecins au vu



Le centre-bourg accueillent déjà commerces et services

Coûts de l'opération

Investissement

20 000 € : mobilier, aménagements divers

Fonctionnement

280 000 €/an : 2 * 4 500 € nets/mois
35 heures/semaine * 41 semaines

+ secrétariat et entretien/location des locaux. ■

de la forte concurrence existante entre les territoires. Un médecin a été arrêté plusieurs semaines et a démissionné : il a fallu six mois pour trouver un remplaçant. Un troisième médecin est arrivé en mars 2017 puis est reparti après 4 mois d'exercice. Il faut donc trouver à nouveau le troisième médecin...

Le travail de secrétariat est très lourd pour la commune.

➤ Et la suite ?

Dans un premier temps, la commune envisage d'acquérir la maison médicale afin de l'agrandir : créer un troisième cabinet, un accueil et une salle d'attente aux normes. Si tout se passe bien, la commune envisage de créer une Maison de Santé pluri-professionnelles en centre bourg. On y trouverait le cabinet médical ainsi qu'un espace « bien-être » et para-médical (ostéopathe, sophrologue, médiatrice sociale, neuropsychologue...) ■



Le maintien de la pharmacie située en centre bourg dépend de la présence d'une offre médicale locale

CONTACT :

Jean-Jacques Videlo, maire / 02 97 25 12 52 / mairie.lesourn@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :



Le réseau BRUDED a capitalisé sept expériences d'implication de communes pour favoriser l'installation de professionnels de santé en milieu rural pour lutter contre les déserts médicaux. De l'accompagnement des professionnels de santé prêt à investir dans leur outil de travail au salariat de médecins par la collectivité, en passant par la création d'une maison de santé dont les cellules sont ensuite relouées aux professionnels, ce recueil d'expérience fait la lumière sur les différents cas de figure auxquels peut être confrontée une collectivité.

BRUDED : « les élus parlent aux élus »

BRUDED est un réseau d'échanges d'expériences comptant près de 150 collectivités sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Au sein du réseau, des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences à des élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations. Pour faciliter ces échanges d'expériences, les chargés de développement répartis sur le territoire organisent régulièrement des visites de réalisations, des rencontres et accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

En adhérant à BRUDED, les élus bénéficient d'un accompagnement par les chargés de mission tout au long de leurs projets pour leur apporter un regard transversal s'appuyant sur les expériences des adhérents du réseau.

Contact : BRUDED - 19 rue des chênes - 35630 Langouët
Tél : 02 99 69 95 47 / contact@bruded.org - www.bruded.fr



BRUDED est soutenu par :

